Les élections législatives anticipées en Serbie ont enregistré un taux de participation élevé dans un contexte de polarisation et d'inégalité des chances en matière de campagne électorale, selon les observateurs internationaux

BELGRADE, le 26 octobre 2026 – Les élections législatives anticipées du 25 octobre en Serbie ont été marquées par une forte mobilisation citoyenne, avec un taux de participation élevé et une concurrence acharnée entre les deux principaux candidats, mais se sont déroulées dans un climat de profonde polarisation, l'égalité des chances en matière de campagne électorale ayant été gravement compromise, ont déclaré les observateurs internationaux dans un communiqué préliminaire publié aujourd'hui. Les avantages bien établis dont a bénéficié le parti au pouvoir, notamment l'utilisation abusive des ressources publiques, ainsi que les intimidations et les pressions exercées sur les électeurs, sans oublier les perturbations des activités de campagne, ont encore davantage entaché le climat électoral, indique la déclaration.

« Le taux de participation élevé auquel nous avons assisté le 25 octobre envoie un message important : malgré les inquiétudes concernant le processus électoral et la méfiance générale du public, les citoyens serbes continuent de se rendre aux urnes pour faire entendre leur voix », a déclaré Gilles Baum, coordinateur spécial et chef de la mission d'observation à court terme de l'OSCE. « Cet engagement en faveur de la participation démocratique doit s'accompagner d'efforts soutenus visant à renforcer la confiance du public dans les élections, à garantir des conditions équitables pour tous les candidats et à veiller à ce que chaque électeur puisse exprimer librement son choix dans le cadre d'un processus transparent et responsable. »

« Par leur participation exceptionnelle, les citoyens serbes ont accompli un changement historique : ils ont exprimé une volonté claire de changement », a déclaré Piero Fassino, chef de la délégation d'observation électorale de l'APCE. «Ces élections ouvrent un nouveau chapitre pour la Serbie et envoient un message fort : le peuple serbe souhaite jouer un rôle actif dans la construction d'une démocratie fondée sur l'État de droit et le respect des droits humains. Nous appelons les autorités nouvellement élues à se montrer à la hauteur de la confiance qui leur est accordée. »

Les préparatifs électoraux ont été gérés efficacement et l'inscription des candidats s'est déroulée de manière inclusive, la Commission électorale de la République fonctionnant globalement de manière transparente et dans le respect des délais légaux, bien que des décisions influencées par des considérations politiques aient suscité des inquiétudes quant à son impartialité et à sa cohérence. Lors de l'examen des plaintes, l'approche formaliste et la limitation de la qualité pour agir des électeurs ont entravé l'accès à des voies de recours efficaces. Au niveau local, la transparence et la coopération ont été inégales, tandis que la méfiance à l'égard de l'impartialité des commissions électorales a persisté. Les modalités de vote à l'étranger ne reposaient pas sur des critères clairs et objectifs et ont causé des désagréments disproportionnés à certains électeurs.

Le jour du scrutin a été marqué par une forte participation électorale, reflétant l'engagement des citoyens à exercer leurs droits démocratiques. Les observateurs ont évalué positivement toutes les étapes du processus électoral le jour du scrutin dans la grande majorité des bureaux de vote observés, bien que des lacunes procédurales et des problèmes de transparence aient été relevés lors du dépouillement des résultats. Néanmoins, les incidents de violence physique signalés, notamment à l'encontre du personnel électoral, des observateurs citoyens et des journalistes, ont suscité de vives inquiétudes. Des observateurs citoyens étaient présents dans près de la moitié des bureaux de vote observés, contribuant ainsi à la transparence. Malheureusement, l'accès autonome des électeurs en situation de handicap physique n'était pas assuré dans 60 % des 1 485 bureaux de vote observés.

Une méfiance généralisée à l'égard de l'intégrité du registre électoral a persisté, aggravée par l'insuffisance des explications fournies au public par les autorités. Les électeurs ont eu suffisamment l'occasion de vérifier et de corriger leurs données. Il est positif de noter la création d'une nouvelle commission d'audit du registre électoral, qui comprend des représentants de la société civile ; toutefois, l'accès retardé et restreint aux données pertinentes a entravé sa capacité à mener un audit complet avant le scrutin.

Dans l'ensemble, les lois et règlements relatifs aux élections offrent une base améliorée pour la tenue d'élections démocratiques. Des modifications de grande envergure adoptées en 2025 et 2026 ont donné suite à plusieurs recommandations du BIDDH. Toutefois, d'importantes recommandations du BIDDH et de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, y compris celles jugées prioritaires, restent sans suite. Malgré des modifications substantielles

apportées à la législation sur le financement des campagnes électorales, les lacunes du cadre réglementaire et de sa mise en œuvre ont continué à nuire à la transparence, à un contrôle efficace et à la responsabilité. En outre, un manque de transparence a été constaté dans le traitement par l'Agence pour la prévention de la corruption des plaintes relatives à l'abus de fonction publique. Les lacunes dans l'application de la loi par l'agence ont limité l'efficacité des recours électoraux.

Outre l'utilisation abusive des ressources publiques, l'annonce d'avantages financiers substantiels a brouillé la distinction entre l'État et le parti. Les perturbations des activités de campagne, les cas d'intimidation et d'affrontements, les interventions incohérentes de la police ainsi que les allégations de pressions exercées sur les fonctionnaires et d'achat de voix ont suscité des inquiétudes quant à la capacité des candidats à faire campagne librement et à la liberté des électeurs de choisir sans influence indue.

« Ces élections se sont déroulées dans un contexte de polarisation profonde et de méfiance générale à l'égard des institutions publiques », a déclaré Federica Onori, cheffe de la délégation d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. « Néanmoins, la participation massive aux élections a marqué la volonté du peuple serbe de changer le cap du pays. Désormais, les nouvelles autorités devront œuvrer pour garantir une transparence bien plus grande dans la prise de décision, rétablir la confiance parmi les citoyens et engager le pays sur une voie démocratique solide. »

« Cette mobilisation pacifique exceptionnelle témoigne de l'importance historique de ces élections et de la détermination des citoyens serbes à faire entendre leur voix et à jouer un rôle actif dans la construction de l'avenir de leur pays », a déclaré Andreas Schieder, chef de la délégation d'observation électorale du Parlement européen. « Puisse la Serbie saisir cette occasion pour accélérer son cheminement vers l'intégration à l'Union européenne et bâtir un avenir fondé sur la démocratie, la liberté et les valeurs européennes. »

Des pressions politiques et économiques omniprésentes ont porté atteinte à l'indépendance éditoriale des médias et, conjuguées aux agressions, menaces et harcèlements dont ont été victimes les journalistes, ont contribué à l'autocensure. Bien que les candidats aient eu la possibilité de présenter leurs programmes, le suivi des médias réalisé par le BIDDH a révélé des déséquilibres marqués dans la couverture médiatique : les chaînes publiques et privées ont favorisé « Serbie unie » et ont principalement présenté la « Liste des étudiants » sous un jour négatif, en contradiction avec les obligations légales et le mandat de la chaîne publique. Dans l'ensemble, la plupart des diffuseurs surveillés n'ont pas fourni aux électeurs les informations de fond et impartiales nécessaires pour faire un choix éclairé.

La campagne en ligne a été très active mais est restée largement non réglementée, en l'absence de mécanisme de contrôle dédié et de garanties suffisantes contre la manipulation de l'information. L'environnement en ligne dans son ensemble a été marqué par une rhétorique clivante et incendiaire, des actes de harcèlement et des menaces, ainsi que par des incidents de cybersécurité signalés et des activités coordonnées visant à diffuser de fausses informations et de la désinformation. Les signalements de surveillance numérique illégale, y compris l'utilisation présumée du logiciel espion Pegasus, sont restés sans suite, tandis que la méfiance généralisée à l'égard des forces de l'ordre et des institutions de sécurité a suscité des inquiétudes quant à la protection de la vie privée et d'autres droits fondamentaux.

« Nous avons constaté que le cadre juridique avait été renforcé et que l'administration électorale avait préparé efficacement ces élections », a déclaré Eoghan Murphy, chef de la mission d'observation électorale du BIDDH. « Mais le processus a présenté de graves lacunes, les médias ont fait preuve d'un parti pris profond et l'incapacité à protéger l'espace en ligne contre la manipulation a limité la capacité des électeurs à faire un choix éclairé. »

Toutes les listes de candidats ont respecté le quota de 40% de représentation des femmes, celles-ci représentant 47% des candidats. Les femmes étaient visibles dans les campagnes, mais l'égalité entre les femmes et les hommes n'a fait l'objet que d'une attention limitée, tandis que la violence et les menaces présumées à l'encontre des femmes, y compris en ligne, ont été instrumentalisées dans les échanges partisans.

Des modifications législatives récentes ont élargi les droits des observateurs citoyens, et la société civile a mené ses activités d'observation électorale sans restrictions notables, contribuant ainsi à la transparence. Cependant, l'hostilité croissante et les accusations d'ingérence étrangère formulées par des personnalités politiques de premier plan risquaient de saper la confiance du public dans l'observation citoyenne et de décourager la participation.